

F1 – 29 m² - 347 euros – 42, rue Charlot – non accessible aux personnes à mobilité réduite

Vu la configuration du logement, nous avons fait le choix de l'attribuer à un foyer composé de une personne avec des revenus allant jusqu'à 1500 euros par mois pour respecter un taux d'effort convenable.

Nombre de demandeurs de logement dans le 3^{ème} arrondissement au 9 novembre 2012:

1223

Dont foyers composés de 1 personne :

621

Avec des ressources inférieures à 1500 euros net par mois:

493

dont motivation de la demande :

Logement trop petit	Ancienneté de plus de 10 ans	Loyer trop cher	Insalubrité	Congés expulsion	Déjà classé	Hébergés chez parents ou amis	Violence	Structures sociales	Agent Ville
189	34	186	55	41	13	143	10	84	14

Un panel de 10 candidats a été présenté à la Commission de Désignation des Demandeurs de Logement de la Mairie du 3^{ème} arrondissement. Ce panel était composé de un demandeur maximum pour chacune des catégories du tableau ci-dessous. Le choix du candidat par priorité se fait toujours en fonction de son ancienneté.

F1 – 29 m² - 347 euros – 42, rue Charlot – non accessible aux personnes à mobilité réduite

Résultats de la commission d'attribution logement du vendredi 14 décembre 2012

F1 – 29 m² - 347 € - 42, rue Charlot - non accessible aux personnes à mobilité réduite

RANG	COMPOSITION DU FOYER	REVENUS	ANCIENNETE	CRITERE DE SELECTION
1	1 adulte	720 €	2003	Congé - expulsion
2	1 adulte	660 €	1996	Déjà classé
3	1 adulte	985 €	1998	Logement trop cher